



Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2nd degré

Enseigner l'éducation physique et sportive (CAPEPS)

Présentation

[Fiche RNCP du master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation \(MEEF\), 2nd degré : RNCP31852](#)

Depuis sa création, en 2013, le master "**métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)**" est le master dédié à la formation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. Organisé par les **instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPÉ)**, il dispense une formation universitaire professionnaliste fondée sur des enseignements articulant théorie et pratique autour d'expériences en milieu professionnel.

La mention MEEF Second degré s'adresse aux étudiants dont le projet est de devenir **professeurs du second degré** et de passer le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) ou le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (CAPET) ou le certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP).

Le contenu du master "MEEF" prend appui :

- sur le « **référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation** » (arrêté du 1er juillet 2013) ;
- sur le **référentiel de formation "Former aux métiers du professorat et de l'éducation au XXIe siècle"** dédié au professeur de collège et de lycée. Il définit le contenu de la formation délivrée au sein des INSPÉ et précise les niveaux de compétences à atteindre.

Les deux semestres du Master 1 sont organisés de la même manière :

- Des **UE disciplinaires** visent à se **mettre à niveau dans la (les) discipline(s) académique(s) et scolaire(s)**. Il s'agit en mobilisant les éclairages de la recherche de parvenir à maîtriser les connaissances attendues de la part d'un enseignant de la(les) discipline(s) et de permettre la maîtrise des programmes d'enseignement.
- Une UE par semestre intitulée « **Mettre en œuvre et réguler les enseignements** » articulée autour du **stage de pratique accompagnée** permet d'observer in situ le fonctionnement d'une classe et de s'initier à la pratique enseignante. L'objectif est que l'étudiant, à l'issue de l'année puisse prendre en main une classe, concevoir et mettre en œuvre une séquence, développer des connaissances sur l'environnement professionnel. Cette UE intègre des enseignements de tronc commun visant la compréhension du **contexte professionnel**. Deux axes prioritaires sont développés :
 - Au premier Semestre : la **connaissance et la capacité à transmettre les valeurs de la République et la connaissance des droits et obligations des fonctionnaires**.
 - Au second semestre : la **connaissance et la prise en compte les singularités des élèves et les contextes d'apprentissage** dans la perspective de permettre aux étudiants inscrits en master MEEF de développer leurs compétences à la mise en œuvre d'une **scolarisation inclusive**.
- Une UE par semestre d'**initiation à la recherche** (« produire de la recherche ») : chaque étudiant réalise un mémoire de master qui articule une problématique, un cadre théorique et une méthodologie de recherche en relation avec une question pédagogique.
- Une UE permet d'intégrer un enseignement visant la maîtrise d'au moins une **langue étrangère** en référence au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues : une **LVE** au choix.

Les deux semestres du Master 2 sont organisés de la manière suivante :

Composante	<ul style="list-style-type: none"> • Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé)
Langues d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • Français
Niveau d'entrée	BAC +3
Durée	2 ans
ECTS	120
Volume global d'heures	1108
Formation à distance	Non, uniquement en présentiel
Régime d'études	<ul style="list-style-type: none"> • FI (Formation initiale)
Niveau RNCP	Niveau 7
RNCP	<ul style="list-style-type: none"> • RNCP38356 : Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2nd degré
Secteurs d'activité	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignement secondaire
Code ROME	<ul style="list-style-type: none"> • Professeur / Professeure de collège et de lycée • Professeur / Professeure d'enseignement professionnel • Formateur / Formatrice • Éducateur spécialisé / Éducatrice spécialisée • Éducateur / Éducatrice de jeunes enfants
Stage	Oui
Alternance	Non

Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

Pour connaître les modalités d'aménagements pour les publics ayant un profil spécifique, consultez [la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

Droits de scolarité

Pour connaître les droits de scolarité, consultez [la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

- Au semestre 3, une UE centrée sur la **recherche** a pour ambition de permettre des prolongements de nature professionnelle : identifier et exploiter des travaux de recherches susceptibles de permettre de questionner et d'améliorer la pratique professionnelle.
- A chaque semestre, des **UE disciplinaires « Maîtriser les savoirs à enseigner »** visent à compléter et à approfondir les connaissances disciplinaires, et intègrent la préparation aux épreuves d'admissibilité ou d'admission des concours.
- A chaque semestre une UE «**Mettre en œuvre et réguler les enseignements** » articulée autour du **stage** (en **alternance** ou en **pratique accompagnée**) favorise l'expérimentation des approches plurielles en matière de travail avec les élèves et travaille les compétences liées à leur mise en œuvre. Elle vise à accompagner les étudiants et à les faire gagner en autonomie afin qu'ils puissent atteindre le niveau 2 de compétences du cahier des charges (référentiel de formation). Elle et intègre la préparation aux épreuves d'admissibilité ou d'admission des concours.

Objectifs

Ce parcours vise à former les futurs enseignants d'éducation physique et sportive (CAPEPS) notamment en les préparant au concours de recrutement et en développant les compétences nécessaires pour l'enseignement.

Métiers visés

- Enseignant en collège ou en lycée en France ou à l'étranger
- Professeur documentaliste en collège ou en lycée en France ou à l'étranger
- Chargé de mission (éducation - réussite éducative ; etc.) en collectivité territoriale, chambres consulaires, entreprises...
- Coordinateur pédagogique dans différentes structures (réseaux d'associations, collectivités...)
- Médiateur culturel et scientifique

Les + de la formation

- Professionnalisation au métier de professeur d'EPS
- Préparation au concours de recrutement de professeur d'EPS
- 18 semaines de stage en établissement scolaire du second degré avec possibilité d'effectuer le stage de M2 en tant que contractuel alternant en responsabilité de classe et rémunéré par l'Éducation nationale

Critères de recrutement

En référence à l'annexe portant sur les attendus à l'entrée en master MEEF 1er et 2nd degrés de l'arrêté du 28/05/2019 modifiant l'arrêté du 27/08/2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters "métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation" :

Examen d'un dossier fondé sur les résultats obtenus en licence (relevés de notes), les expériences éducatives en lien avec un public d'âge scolaire (CV et lettre de motivation obligatoires).

Candidater

Pour connaître les modalités de candidature, consultez [la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

Prérequis obligatoires

- **Mention de licence conseillée pour accéder au M1** : Licence STAPS option Education et Motricité ou EPS
- **Autres prérequis (disciplines, matières, enseignements qu'il est nécessaire d'avoir suivis pour pouvoir y postuler, etc.)** :
Suivi d'enseignements liés aux connaissances de l'Education Physique et Sportive
Niveau de français (écrit/oral) : C1 minimum

Stage

Stage d'observation et de pratique accompagnée / stage en alternance

Type de stage

Type
Lieu

Semestre

Rythme de présence en structure d'accueil

Type de mission(s)

Les étudiants effectuent deux stages d'observation et de pratique accompagnée en M1 (durée cumulée: 6 semaines) et un stage long en M2 (durée cumulée: 12 semaines).

Deux formes de stages sont possibles en M2:

Contacts

Responsable(s) de parcours

- [Franck Dietemann](#)
- [Lise Cardin](#)
- [Cedric Maufroy](#)

- **Alternance** : durée de 12 semaines (soit 1/3 temps) avec un double tutorat (par un référent de la structure d'accueil et un référent INSPÉ). L'étudiant "M2 alternant" est placé en responsabilité d'une ou plusieurs classes sous statut de contractuel de l'Éducation nationale rémunéré.
- Ou, pour les étudiants qui ne réalisent pas une alternance, une ou des périodes de stage en milieu scolaire ou dans le champ de l'éducation pour une durée de huit à douze semaines. L'étudiant "M2 non alternant" effectue un stage de pratique accompagnée dans la ou les classes d'en enseignant. Il prend en charge des enseignements mais n'est pas en responsabilité de classe.

Les stages en établissement scolaire (stages d'observation et de pratique accompagnée, périodes d'alternance) sont l'occasion d'observer et de mettre en œuvre des enseignements. Ces stages sont conçus dans une logique d'alternance intégrative progressive. Ils ne sauraient se limiter à l'envoi des étudiants dans les classes mais s'articulent autour d'une réflexion didactique, pédagogique, disciplinaire et épistémologique qui suppose des allers-retours réflexifs entre terrain et lieu de formation.

Organisation pratique des stages.

Dans le cadre de la convention cadre établie entre l'Université de Strasbourg et le Rectorat de Strasbourg, l'organisation des différents stages fait l'objet d'une concertation étroite entre les instances académiques et l'Université.

- **Concernant les stages de pratique accompagnées sous tutelle d'un enseignant titulaire, proposés aux étudiants de M1 et de M2 ("non alternants")**, les instances académiques définissent les lieux d'accueil dans les écoles et les enseignants (tuteurs) susceptibles d'accueillir les étudiants. L'affectation en stage est réalisée par l'INSPÉ sur la base des données fournies par les services académiques. Pour les étudiants, une convention de stage individuelle est établie.
- **Pour les étudiants de deuxième année de master MEEF en alternance (« M2 alternants »)** , un contrat est signé entre les étudiants concernés et l'employeur, contrat établi par le rectorat suite au recrutement par l'employeur. Les modalités de ce recrutement, ainsi que le nombre de contrats, font l'objet d'une concertation préalable avec l'INSPÉ.

Programme des enseignements

Enseigner l'éducation physique et sportive (CAPEPS)

Master 1 - MEEF 2nd degré - Enseigner l'éducation physique et sportive (CAPEPS)

Semestre 1 - Enseigner l'EPS (CAPEPS)					
		CM	TD	TP	CI
UE 1.1 - PROFESSIONNEL : Se former à la didactique et la pédagogie ; concevoir, mettre en œuvre et réguler les enseignements	15 ECTS	-	-	-	-
Stage massé en établissement scolaire (I)		-	-	-	-
Initiation aux gestes professionnels		-	27h	-	-
Conception de son enseignement		-	33h	-	-
TC : L'enseignant dans le système éducatif français - Comprendre le cadre de référence et les fondements éthiques du métier		-	32h	-	-
Didactique des APSA (01)		-	34h	-	-
UE 1.2 - REFLEXION : S'engager dans une pratique reflexive pour un développement personnel et professionnel	4 ECTS	-	-	-	-
Initiation à la recherche		4h	18h	-	-
Construire une éthique professionnelle (03)		-	12h	-	-
UE 1.3 - DISCIPLINAIRE : Les savoirs fondamentaux pour questionner et justifier son action	8 ECTS	-	-	-	-
Enjeux historiques et épistémologiques de l'EPS (E1)		10h	34h	-	-
Sciences d'appui pour l'intervention en EPS (E2)		10h	34h	-	-
UE 1.4 - LVE	3 ECTS	-	-	-	-
Modules - choisir 1 parmi 2					
Option anglais		-	20h	-	-
Option allemand		-	20h	-	-

Semestre 2 - Enseigner l'EPS (CAPEPS)					
		CM	TD	TP	CI
UE 2.1 - PROFESSIONNEL : Se former à la didactique et la pédagogie; concevoir, mettre en œuvre et réguler les enseignements	9 ECTS	-	-	-	-
Stage filé en établissement scolaire (II)		-	-	-	-
Initiation aux gestes professionnels		-	26h	-	-
Conception de son enseignement et didactique des APSA		-	34h	-	-
Méthodologie de l'analyse de situations d'enseignement et d'apprentissage (01)		-	16h	-	-
TC : L'élève au centre d'un dispositif inclusif - Prendre en compte les singularités des élèves et les contextes d'apprentissage, les accompagner dans leurs parcours	20h	6h	-	-	-
TC : PIX +édu module 1		2h	8h	-	-
UE 2.2 - REFLEXION : S'engager dans une pratique reflexive pour un développement personnel et professionnel	10 ECTS	-	-	-	-
Initiation à la recherche : les outils d'analyse scientifique		-	28h	-	-
Les outils pour construire son projet professionnel (03)		-	22h	-	-

	CM	TD	TP	CI
Initiation aux connaissances pratiques et théoriques des APSA pour une démarche d'intervention adaptée (O2 spé)	6h	26h	-	-
UE 2.3 - DISCIPLINAIRE : Les savoirs fondamentaux pour questionner et justifier son action	8 ECTS	-	-	-
Enjeux historiques et épistémologiques de l'EPS (E1)	4h	54h	-	-
Sciences d'appui pour l'intervention en EPS (E2)	4h	54h	-	-
UE 2.4 - LVE	3 ECTS	-	-	-
Choix LVE - choisir 1 parmi 2				
Option allemand	-	20h	-	-
Option anglais	-	20h	-	-

Master 2 - MEEF 2nd degré - Enseigner l'éducation physique et sportive (CAPEPS)

Semestre 3 - Enseigner l'EPS (CAPEPS)	CM	TD	TP	CI
UE 3.1 - PROFESSIONNEL : Se former à la didactique et la pédagogie ; concevoir, mettre en œuvre et réguler les enseignements	15 ECTS	-	-	-
Option stage - choisir 1 parmi 2				
Stage alternant	-	-	-	-
Stage non alternant	-	-	-	-
Perfectionnement des gestes professionnels	-	18h	-	-
Conception de son enseignement et Didactique des APSA	-	42h	-	-
Analyse de situations d'enseignement et d'apprentissage pour piloter son enseignement (01)	-	34h	-	-
TC : PIX + édu module 2	-	14h	-	-
TC - Education au Développement Durable	-	12h	-	-
UE 3.2 - REFLEXION : S'engager dans une pratique reflexive pour un développement personnel et professionnel	9 ECTS	-	-	-
Initiation à la recherche: produire et communiquer ses résultats	-	12h	-	-
Projet professionnel et développement de ses compétences (03)	-	8h	-	-
Perfectionnement des connaissances pratiques et théoriques des APSA pour une démarche d'intervention adaptée (O2 spé)	2h	25h	-	-
TC Prolongements, approfondissements et suivi individualisé	-	10h	-	-
UE 3.3 - DISCIPLINAIRE : Les savoirs fondamentaux pour questionner et justifier son action	6 ECTS	-	100h	-
Enjeux historiques et épistémologiques de l'EPS (E1)	-	50h	-	-
Sciences d'appui pour l'intervention en EPS (E2)	-	50h	-	-

Semestre 4 - Enseigner l'EPS (CAPEPS)	CM	TD	TP	CI
UE 4.1 - PROFESSIONNEL : Se former à la didactique et la pédagogie ; concevoir, mettre en œuvre et réguler les enseignements	21 ECTS	-	-	-

	CM	TD	TP	CI
Option stage - choisir 1 parmi 2				
Stage alternant	-	-	-	-
Stage non alternant	-	-	-	-
TC : PIX +édu module 3	-	8h	-	-
Perfectionnement des gestes professionnels	-	20h	-	-
Didactique des APSA	-	30h	-	-
Analyse de situations d'enseignement et d'apprentissage pour piloter son enseignement (01)	-	68h	-	-
UE 4.2 - REFLEXION : S'engager dans une pratique reflexive pour le développement des savoirs personnels et professionnels	9 ECTS	-	-	-
Perfectionnement des connaissances pratiques et théoriques des APSA pour une démarche d'intervention adaptée (02 spé)	-	75h	-	-
Analyse des situations professionnelles : se positionner dans l'exercice du métier (03)	-	8h	-	-
Se préparer à l'entretien professionnel : analyser, argumenter et justifier ses choix (03)	-	24h	-	-